



# LE RISQUE HYMÉNOPTÈRE DANS LE MONDE AGRICOLE

## ÉTUDE DE 217 SALARIÉS DE L'ONF

**Auteurs :** Dr Yves Dersarkissian, *médecin du travail MSA Midi-Pyrénées Sud*  
Dr Ramses Massoudi, *médecin du travail MSA Midi-Pyrénées Sud*  
Dr Isabelle Iskandar, *médecin du travail MSA Midi-Pyrénées Sud*

### CONTEXTE

**LE CHOC TOXIQUE OU LE CHOC ANAPHYLACTIQUE AUX VENINS D'HYMÉNOPTÈRES**, largement sous estimés, sont pourtant responsables de 30 décès par an en France.

A la demande de l'ONF, la MSA MPS propose un protocole de conduite à tenir en cas de piqûres, sur un chantier forestier loin d'une structure médicale.

### SITUATIONS A RISQUE

- ▶ tous les postes de travail dans la nature, surtout en été,
- ▶ les apiculteurs et les opérateurs de destruction de nids de guêpes et frelons,
- ▶ salariés et exploitants travaillant les sols,
- ▶ les ouvriers en espaces verts, jardiniers, ouvriers paysagistes, élagueurs,
- ▶ les viticulteurs,
- ▶ les ouvriers forestiers et agents patrimoniaux de l'ONF.

### MÉTHODOLOGIE

#### A propos de 217 salariés de l'ONF

- ▶ 10 salariés allergiques systémiques, 6 agents et 4 ouvriers, surtout au venin de guêpes,
- ▶ 3/4 des ouvriers étaient désensibilisés contre 1/6 pour les agents,
- ▶ par contre, davantage de trousse d'urgence chez ces derniers (4/6),
- ▶ 1 agent et 1 ouvrier, non désensibilisés, sortaient en forêt sans trousse d'urgence.

### RECOMMANDATIONS

#### A l'attention des médecins du travail

- ▶ répertorier les salariés allergiques,
- ▶ s'informer s'ils ont été bilantés, voire correctement désensibilisés,
- ▶ leur rappeler l'importance d'avoir une trousse d'urgence à proximité (avec ou sans un kit d'adrénaline).

#### A l'attention des employeurs

- ▶ inclure dans le DUERP le danger des hyménoptères,
- ▶ donner des consignes de sécurité appropriées,
- ▶ montrer l'injection d'adrénaline sur le site internet de l'entreprise,
- ▶ mettre en place un dispositif d'alerte et de localisation rapide de la victime (balise GPS ...)

#### A l'attention des salariés

- ▶ informer ses collègues de chantier d'une allergie aux hyménoptères,
- ▶ avoir sur soi les médicaments prescrits par son médecin traitant,
- ▶ donner procuration pour que les collègues puissent injecter l'adrénaline en cas de choc anaphylactique si impossibilité de le faire par ses propres moyens.



### CONCLUSION

**Sur le site de l'ONF une large part a été donnée aux risques hyménoptères.**

Il est rappelé aux salariés comment éviter les piqûres, quelles sont les manifestations de l'allergie

au venin, que faire en cas de piqûre, la conduite à tenir en cas d'urgence vitale et à distance de l'accident (désensibilisation après consultation d'un allergologue).

Proposer un formulaire de déclaration d'allergie et d'autorisation d'administrer l'adrénaline par un tiers salarié.